

Lieu : Rue de l'Ermitage et rue de Francières-60190 Estrées Saint Denis

**Seules les réservations avec le règlement seront retenues, encaissement après le 21/09/2025.**

Placement à partir de 6h00, le 21 septembre 2025. Restauration possible sur place. Limite d'inscription le **07 septembre pour les riverains** et le 14 septembre 2025 pour les extérieurs. Aucune inscription ne pourra être enregistrée le 21 septembre 2025. Aucun remboursement.

Les riverains ayant rendu le document dans les temps, auront la priorité de leur emplacement devant leur habitation en partie ou totalité selon le métrage demandé (maximum du métrage doit correspondre à celui de votre devanture). Les emplacements seront définitifs et attribués dans l'ordre des inscriptions reçues complètes.

Les exposants acceptent l'entière responsabilité pour tous les accidents, casses, pertes ou vols qui peuvent survenir à leurs biens, eux-mêmes ou encore aux personnes les accompagnant. Il est entendu que les organisateurs sont déchargés de toute responsabilité et qu'ils ne pourront se retourner contre eux.

**L'association refusera ou exclura toute personne qui viendra troubler le bon déroulement de la manifestation.**

**Métrage minimum acheté : 3 mètres**

✂

BULLETIN DE RESERVATION

**NOM, Prénom (obligatoire) :** .....

Adresse précise : ..... Ville : .....

Téléphone: ..... Mail : ..... (emplacement envoyé par SMS)

Réserve : ..... mètres à 5 euros le mètre soit .....Euros. Emplacement minimum 3 mètres (pour les habitants d'Estrées Saint Denis 4<sup>ème</sup> mètre est offert soit 4m=15 euros).

Pour les professionnels de la restauration : .....mètres à 23 euros le mètre linéaire soit ....Euros.

Le véhicule pourra être stationné derrière le stand, à condition que celui-ci corresponde avec le métrage du stand et la profondeur du trottoir.

Obligatoire : Une liste des objets exposés doit être fournie avec votre inscription ou au dos de celle-ci.

**Impératif pour professionnels :**

N° registre de commerce, date et lieu de délivrance, autorité l'ayant délivré – **joindre photocopie recto-verso** d'un extrait d'immatriculation au RC **datant de moins de trois mois** ou photocopie du livret spécial de circulation **A** pour les SDF. Joindre les certificats d'assurance nécessaires au fonctionnement de l'activité.  
.....

**Pour particuliers :**

N° carte d'identité, date et lieu de délivrance, autorité l'ayant délivrée – **joindre photocopie recto-verso**  
.....

**ou**

N° Permis de Conduire, lieu et date de délivrance, autorité l'ayant délivré – **joindre photocopie recto-verso**  
.....

Je certifie que les objets présentés à la brocante du 21 septembre 2025 d'ESTREES SAINT DENIS sont ma propriété et qu'ils n'ont pas été acquis dans le but d'être revendus, et déclare sur l'honneur n'exposer qu'à titre exceptionnel. J'accepte sans aucune réserve le règlement établi par Familles Rurales et je certifie mes renseignements cités ci-dessus exacts.

Règlement à l'ordre de « **Familles Rurales Association d'Estrées Saint Denis** »

et à remettre à : Delphine VAILLANT  
49 rue de l'ermitage  
60190 Estrées Saint Denis  
tél : 06.83.42.62.28

**Obligatoire : Date et signature :**

**PS : Joindre votre inscription+photocopie document identité ou commerce+liste des objets vendus+règlement.**

**S'il manque un de ces documents votre inscription n'est pas valable !**